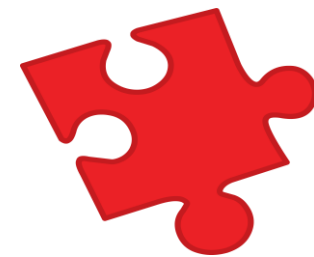


Vers une définition de l'expertise sociale par les travailleurs sociaux



Programme

8h30 : Accueil

9h à 10h30 : Introduction

- Présentation de la journée par **Bruno LE CAPITAINE** et **Thierry CHARTRIN**
- Contextualisation et présentation de la journée par le groupe inter-régional
- Conférence d'ouverture :
« *Quand l'expertise sociale interroge la formation initiale* » **Anne HELIAS – Formatrice à l'ARIFTS. Sociologue clinicienne.**
- Echanges avec le public

10h30 à 11h : Pause

11h00 à 12h30 : Expériences de terrain et expertise sociale

- « *L'expertise sociale : comment faire confiance à sa légitimité de travailleur social ?* »
Nicolas THOMAS, Responsable MDS (Saumur)
- « *La pluridisciplinarité à l'épreuve de l'expertise sociale* ».
Expériences de stage de travailleurs sociaux en formation.
- Echanges avec le public

12h30 à 14h00 : Déjeuner sur place proposé par Resto TROC

14h00 à 15h45 : Travail en ateliers

15h45 à 16h15 : Pause

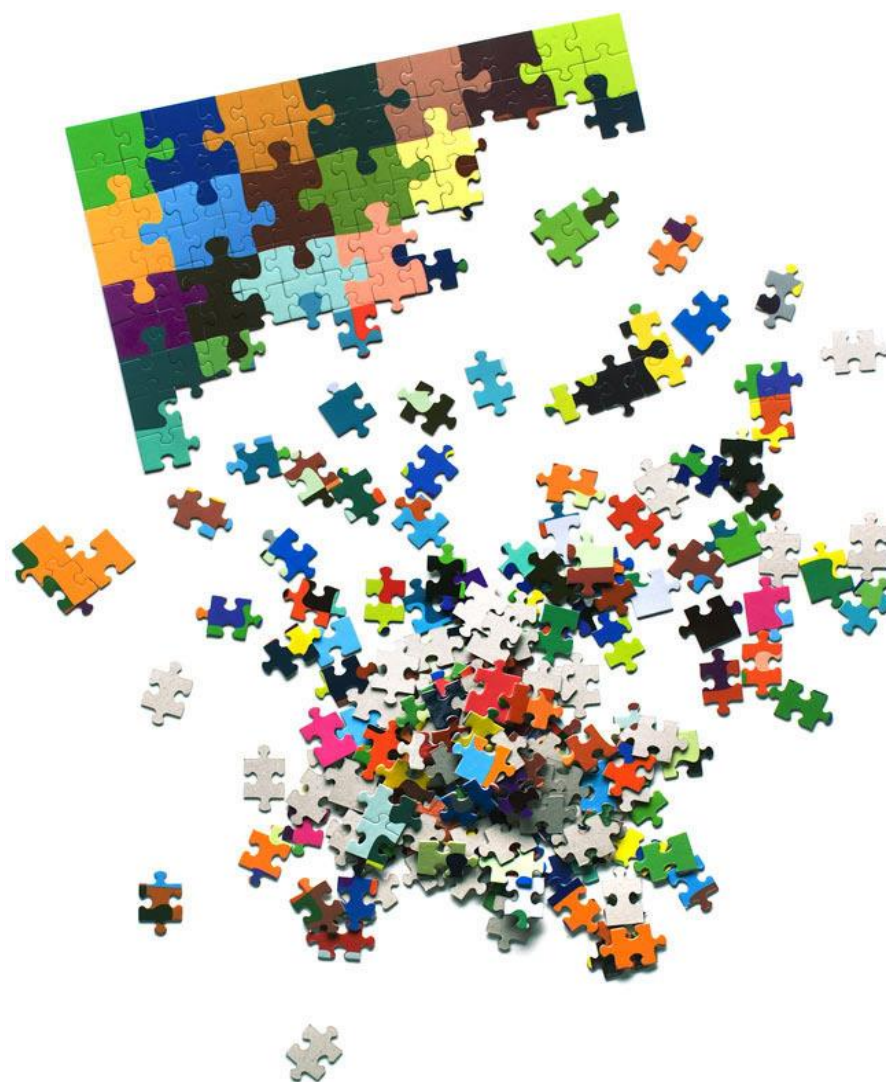
16h15 à 17h30 : Clôture « *Expertise sociale et développement du pouvoir d'agir en question* » suivi d'un débat. **Régis ROBIN - Formateur à l'ARIFTS. Doctorant Laboratoire ESO.**

Depuis la réforme du DEASS en 2004, les assistants de service social se voient reconnaître des compétences en expertise sociale.

Cette notion reste cependant complexe à définir en général et sur les terrains professionnels alors même que de nombreux travailleurs sociaux pratiquent l'expertise sans le savoir...

L'objectif de cette journée est de définir cette notion en mutualisant les approches et en croisant les regards critiques de professionnels, étudiants, élus et formateurs.

Vendredi 16 Octobre 2015



Bulletin d'inscription à retourner avant le **1^{er} octobre 2015** à :

ARIFTS – Site Angevin
Carine MORISSEAU
6 rue Georges Morel
49045 ANGERS Cedex 01

Informations Pratiques :

Lieu : ARIFTS – Site Angevin
6 rue Georges Morel
49045 ANGERS Cedex 01

Coût :

- 65€ (repas compris)
- 35€ tarif réduit pour étudiant ou demandeur d'emploi (repas compris). Justificatif à envoyer
- Salariés et étudiants de l'ARIFTS : gratuit

Contact : Carine MORISSEAU
02-41-22-40-72 / c.morisseau@arifts.fr